



Gouverneur Carina Van Cauter

Missions et compétences

La Gouverneur se trouve au carrefour de différentes voies administratives, de bas en haut et de haut en bas. Elle représente les autorités fédérale et flamande en Flandre orientale. D'où ses rôles de médiatrice et de facilitatrice entre les différentes autorités dans sa province: les autorités fédérale et flamande, l'administration provinciale et les administrations locales.

Missions flamandes

Comme Commissaire du Gouvernement flamand, la Gouverneur veille au bon fonctionnement des administrations locales. Elle traite toutes les réclamations des citoyens à l'égard de ces administrations. Le gouvernement flamand lui assigne aussi des missions de développement stratégique de la province.

Missions fédérales

En tant que Commissaire du Gouvernement fédéral, la Gouverneur est coresponsable de la sécurité intégrale en Flandre orientale. Les services d'incendie, la police et les autorisations de détention d'armes à feu sont ses missions principales. Elle préside aussi la concertation provinciale de sécurité. En cas de catastrophes de grande ampleur elle coordonne les actions de secours. En plus, elle a des missions représentatives et protocolaires. Ainsi, elle accompagne les membres de la Famille royale lors de visites en province de Flandre orientale.

Au niveau international

La Gouverneur est coresponsable de la coopération transfrontalière établie par la Province de Flandre orientale. Elle accueille les relations internationales, comme les gouverneurs et les ambassadeurs étrangers, s'efforçant d'améliorer la coopération internationale afin de mettre la province sur la carte (mondiale). En plus, la Gouverneur participe à la conclusion d'accords de coopération internationale.

Missions provinciales

La Gouverneur préside, sans droit de vote, le Collège provincial (la Députation) de Flandre orientale. Elle assiste aux séances du Conseil provincial.



Qui est la Gouverneur Carina Van Cauter...

Septembre 2020 – à présent
Gouverneur de la province de Flandre orientale

2007 – mai 2019
Membre de la Chambre des représentants

Juin 2019 – août 2020
Membre du Parlement flamand

2019 -2020
Membre et Présidente de la fraction au Sénat

2006 – 2007
Députée provinciale de Flandre orientale en charge des sports, de l'urbanisme et du personnel

2004 – 2006
Députée provinciale de Flandre orientale en charge de l'environnement, de la communication et du tourisme

2000 – 2007
Conseillère provinciale de Flandre orientale

2019 – à présent
Présidente de Cycling Vlaanderen, section Flandre orientale

2017 – à présent
Membre de la Commission disciplinaire et de la Chambre d'arbitrage de l'Union Cycliste Internationale (UCI)

2014 – 2020
Membre du Bureau journalier et du Conseil d'administration de Belgian Cycling, Présidente de la commission du cyclisme féminin

1986 – 2020
Avocate chez le cabinet d'avocats Van Tittelboom – Van Cauter

Le 26 septembre 1985
Mariée avec le Bourgmestre Johan Van Tittelboom

Le 12 avril 1987
Maman de Nathalie, à présent aussi mamie de Cécile et Raymond

Le 29 juillet 1990
Maman de Frederik

Le 30 juin 1985
Licenciée en droit (Université catholique de Louvain KUL)

Le 27 juin 1962
Née à Merchtem, fille du champion cycliste Emiel Van Cauter et Josée Dooms





Contacter la Gouverneur

Pour des questions et des informations générales, vous pouvez toujours prendre contact par :

kabinet.gouverneur@oost-vlaanderen.be

09 267 80 21

Les bureaux de la Gouverneur et des membres de son cabinet se trouvent à la Maison provinciale:

Provinciehuis
Gouvernementstraat 1
9000 Gand

